

# VINISTORIA



11/06/2014

Vinistoria v8 – Génération de fabrications

## Principes généraux

L'objectif de cette fonction est de générer automatiquement la ou les fabrications nécessaires à l'approvisionnement des stocks pour une ou plusieurs commandes clients sélectionnées.

Le choix de la nomenclature utilisée pour générer la fabrication d'une ligne de commande est réalisé par affectation du numéro de nomenclature sur la ligne de commande, de manière globale sur un groupe de commande ou manuellement pour forcer une nomenclature sur une ligne précise.

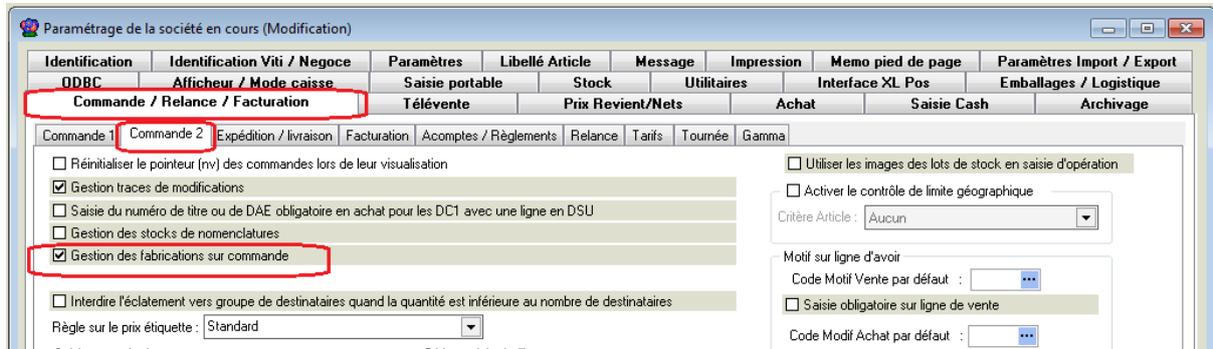
Les fabrications ainsi générées sont liés à leur commande d'origine, ce qui permet :

- En production de savoir à quelle commande correspond la fabrication
- Sur les commandes, quelle fabrication est liée à chaque ligne de commande
- Savoir sur quelles commandes les générations de fabrications ont été faites
- A la validation de la livraison d'une commande, savoir si les fabrications associées ont bien été réalisées

# Processus et fonctionnement

## Activation de la fonctionnalité

En fiche société, via le menu « Dossier », « Administrateur », « Paramétrage de la société en cours », sur l'onglet « Commande / Relance / Facturation », sous-onglet « Commande 2 », cocher la case « Gestion des fabrications sur commande » :



## Affectation des nomenclatures sur les lignes de commandes

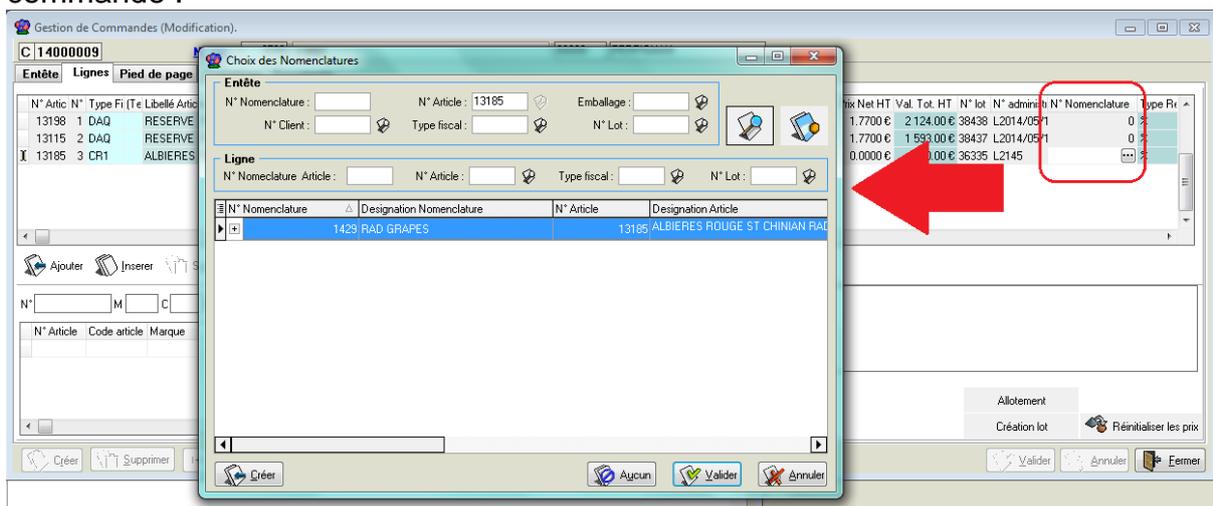
Afin de pouvoir générer des fabrications sur des commandes existantes, il est nécessaire que les lignes de commandes contiennent un numéro de nomenclature à utiliser pour la fabrication.

Par défaut, le numéro de nomenclature n'est pas renseigné sur les lignes de commandes, cette affectation peut être réalisée de deux manières :

- Choix de la nomenclature sur la ligne de commande (ou saisie)
- Affectation automatique des numéros de nomenclatures sur les lignes à partir de la liste des opérations commerciales

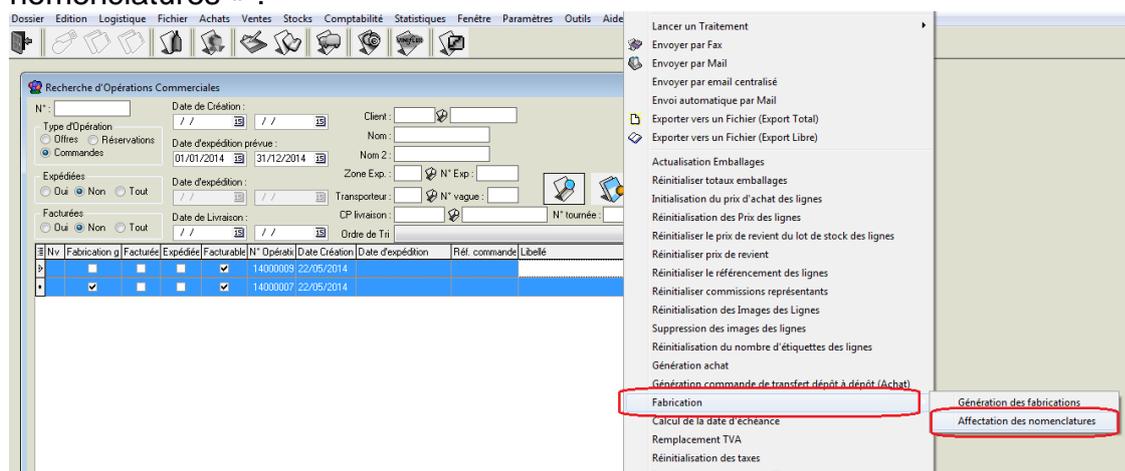
## Saisie du numéro de nomenclature sur ligne de commande

Sur la ligne de commande, la rubrique « N° Nomenclature » permet de saisir ou rechercher une nomenclature de fabrication de l'article précisé sur la ligne de commande :

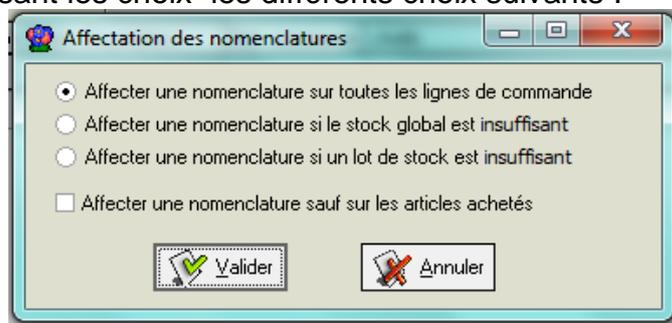


## Affectation automatique des nomenclatures

En recherche des opérations commerciales, après avoir sélectionné les commande choisies, appeler par **clik-droit** le menu « Fabrication » sous-option « Affectation des nomenclatures » :



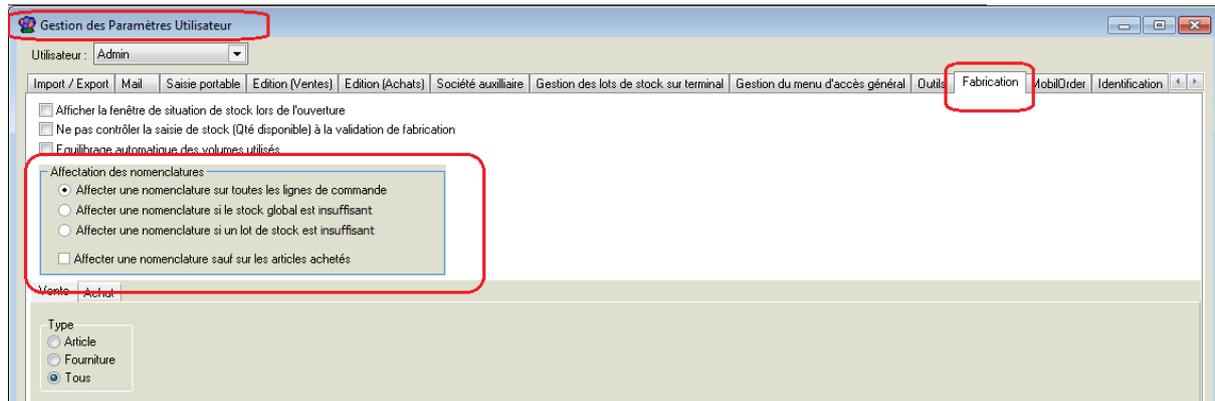
Une fenêtre proposant les choix les différents choix suivants :



Correspondant aux fonctions :

- **Affecter une nomenclature sur toutes les lignes de commande** (option par défaut) : On ne tient pas compte des stocks existants, une nomenclature est systématiquement affectée à toutes les lignes de commandes
- **Affecter une nomenclature si le stock global est insuffisant** : si la ligne est sur un lot d'attente, on affecte une nomenclature à la ligne de commande uniquement si le stock total de l'article (sur le dépôt de la commande s'il est renseigné) est insuffisant pour livrer la ligne. Si la ligne de commande est sur un lot de livraison, on vérifie la quantité en stock de ce lot et on affecte une nomenclature uniquement si le stock est insuffisant.
- **Affecter une nomenclature si un lot de stock est insuffisant** : si la ligne est sur un lot d'attente, on regarde s'il existe un lot de stock avec la quantité suffisante pour livrer la ligne de commande. Si un tel lot n'existe pas on affecte une nomenclature sur la ligne pour générer une fabrication.
- **Affecter une nomenclature sauf sur les articles achetés** (peut être cochée en même temps que l'une des 3 autres options) : une nomenclature est affectée uniquement si l'article de la ligne de commande n'est pas utilisable à l'achat (domaine d'utilisation achat).

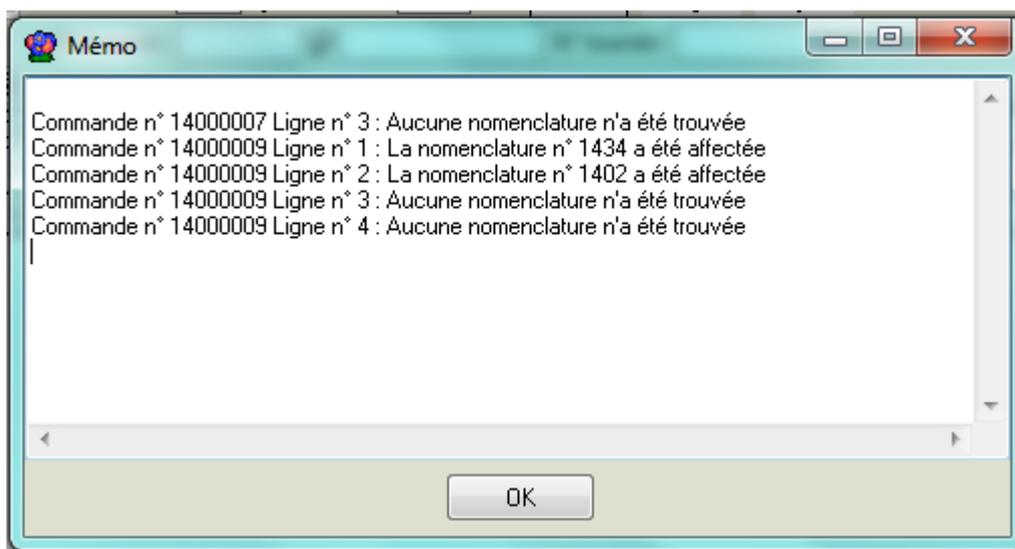
Les valeurs présentées sur cette fenêtre peuvent être valorisées par défaut selon l'utilisateur. Pour cela, aller dans le « Paramétrage Utilisateur » sur l'onglet « Fabrication » :



Règles d'affectation des nomenclatures de fabrication sur les lignes de commandes :

- 1) Si la ligne de commande a déjà une nomenclature affectée, on ne la modifie pas.
- 2) Si l'article est géré en stock
- 3) Si l'article a au moins un des domaines d'utilisation « Fabrication » (Mise en bouteille, Habillage, Assemblage, Manipulations diverses)
- 4) L'article de la nomenclature doit correspondre à l'article de la ligne de commande, sauf en cas d'article à déstocker, si on ne trouve pas de nomenclature sur l'article commercial on recherche ensuite sur l'article de déstockage
- 5) Le dépôt de la nomenclature, s'il est renseigné, doit correspondre au dépôt de la ligne si elle est allotée, sinon de l'entête de commande.
- 6) Le type fiscal de la nomenclature choisie doit correspondre au type fiscal de la ligne de commande (sauf si CR3 sur ligne de commande, nomenclature cherchée en CR1)
- 7) L'emballage article de la nomenclature, s'il est renseigné, doit correspondre à l'emballage de la ligne de commande. Idem pour l'emballage final de la nomenclature, s'il est renseigné, qui doit correspondre à l'emballage final de la ligne de commande.
- 8) Les règles de priorité « client » pour affectation d'une nomenclature sont (du plus prioritaire au moins prioritaire) :
  - Numéro de client présent dans la nomenclature
  - Client appartenant à un groupe cité dans la nomenclature
  - Client appartenant à la catégorie indiquée dans la nomenclature
  - Référencement de la commande correspond à la nomenclature (vérifier l'ordre)
  - Nomenclature sans indication « client »

Lorsque l'affectation des nomenclatures est réalisée sur les commandes sélectionnées un rapport est affiché indiquant le détail de la mise à jour effectuée :



Plusieurs cas de figure peuvent survenir :

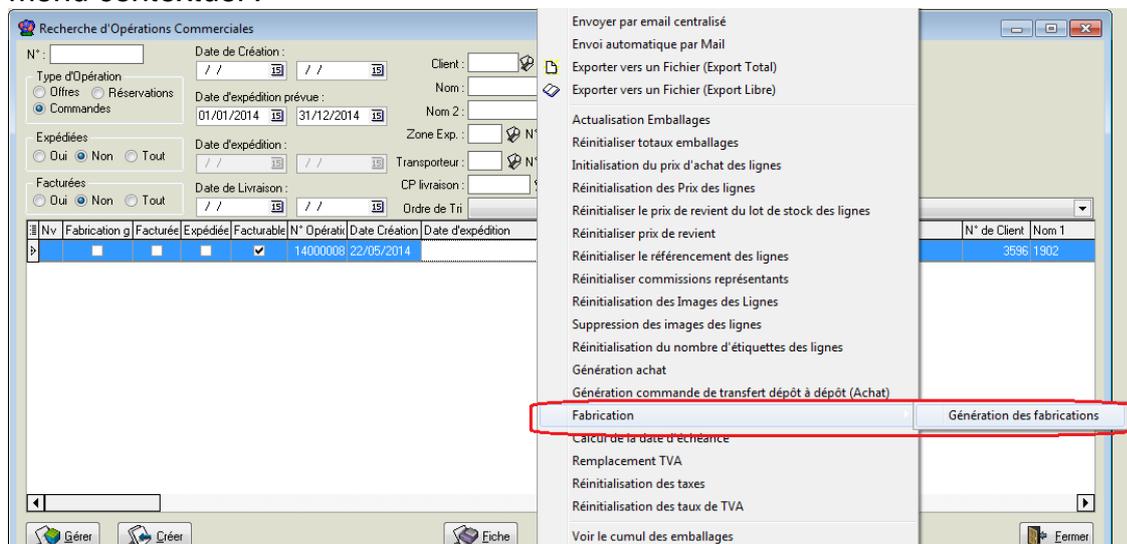
- 1) Une nomenclature existe déjà sur la ligne : aucun message, on ne touche pas la ligne
- 2) Une nomenclature a été affectée : « **La nomenclature n° XXXX a été affectée** »
- 3) L'article d'une des lignes n'est pas géré en stock : « **article sans gestion de stock, pas de nomenclature affectée** »
- 4) L'article d'une des lignes ne peut être fabriqué (aucun domaine d'utilisation « fabrication » n'est coché) : « **Article non fabriqué, pas de nomenclature affectée** »

Après cette affectation automatique, il est possible de venir forcer une nomenclature sur les lignes de commandes qui n'ont pas été valorisées.

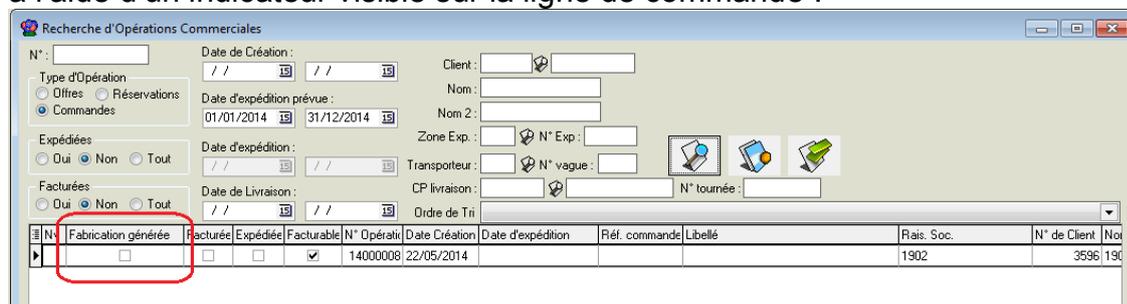
**Seules les lignes de commandes sur lesquelles une nomenclature est affectée donneront lieu à génération d'une fabrication.**

## Génération des fabrications à partir des commandes

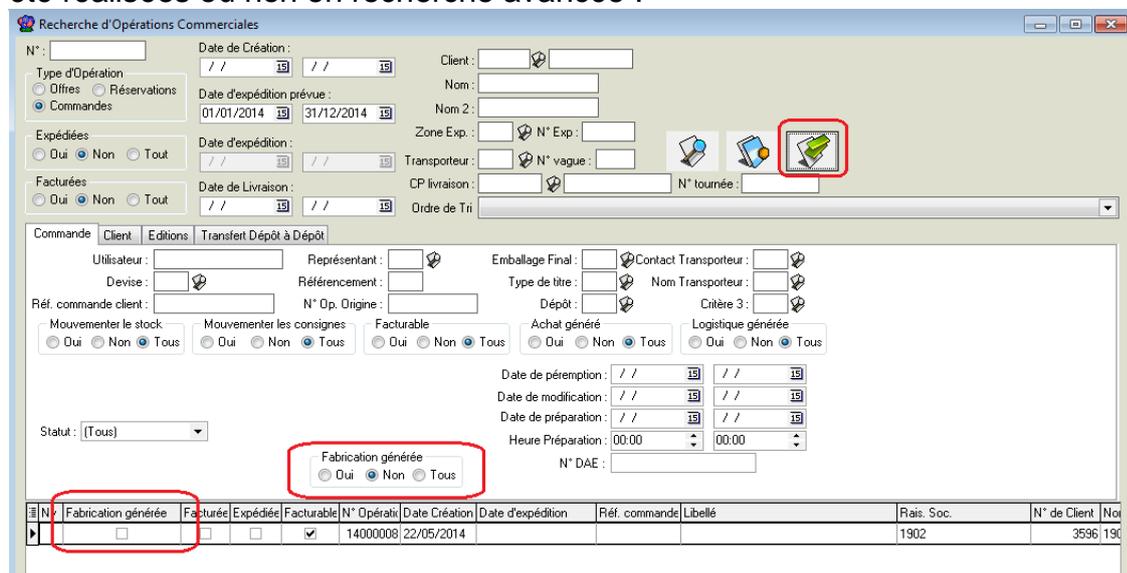
La génération de fabrications à partir d'une ou plusieurs commande est réalisée en sélectionnant les commandes puis par un clic-droit et appel de la faction dans le menu contextuel :



Il est possible de savoir si les fabrications ont déjà été générées sur les commandes à l'aide d'un indicateur visible sur la ligne de commande :

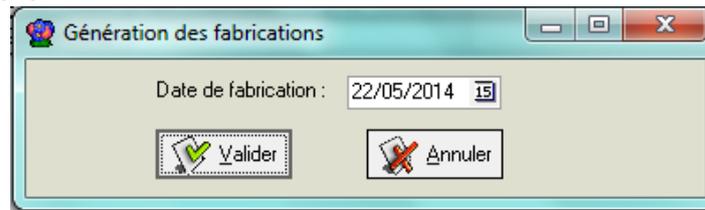


De même, il est possible de filtrer les commandes pour lesquelles les fabrications ont été réalisées ou non en recherche avancée :

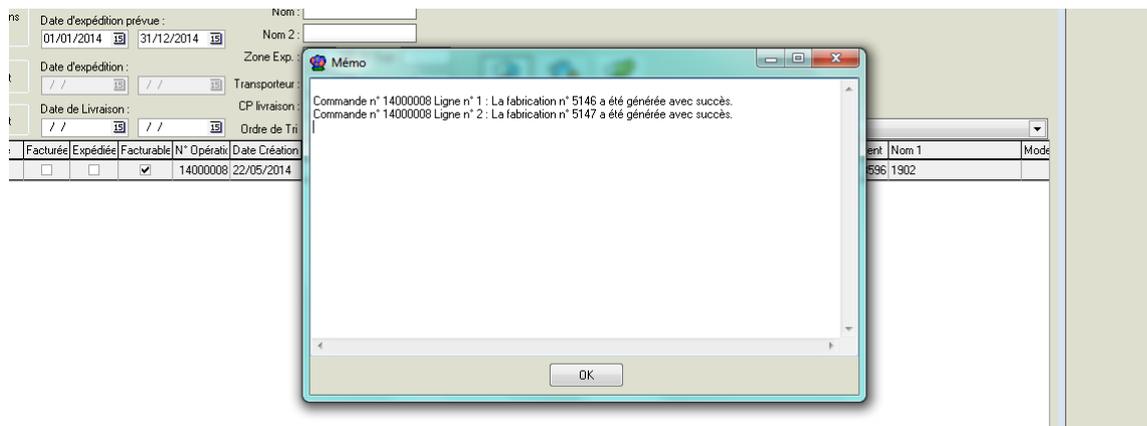


Cette sélection est aussi possible sur la fenêtre de « Saisie des préparations d'expéditions ».

Lors du lancement de la création des fabrications relative à un groupe de commandes, il est demandé une confirmation de la date de fabrication des opérations à générer :



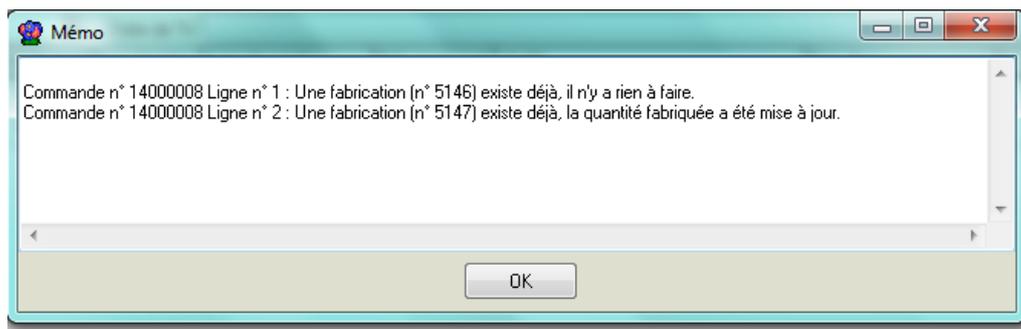
Ensuite, à la fin de la génération, un compte-rendu de génération est affiché :



Si aucune nomenclature n'est renseignée sur les lignes de commandes le message indique :

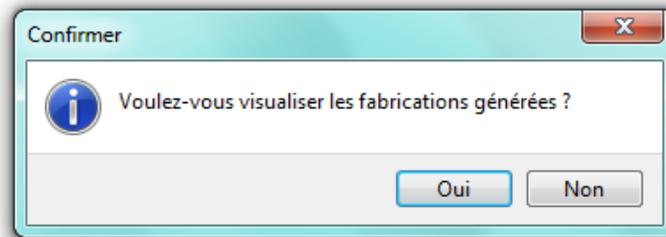


Si une quantité a été modifiée sur une ligne de commande pour laquelle la fabrication a déjà été générée, il est possible de relancer le traitement pour actualiser la quantité sur la fabrication. Dans ce cas, on aura le message suivant :

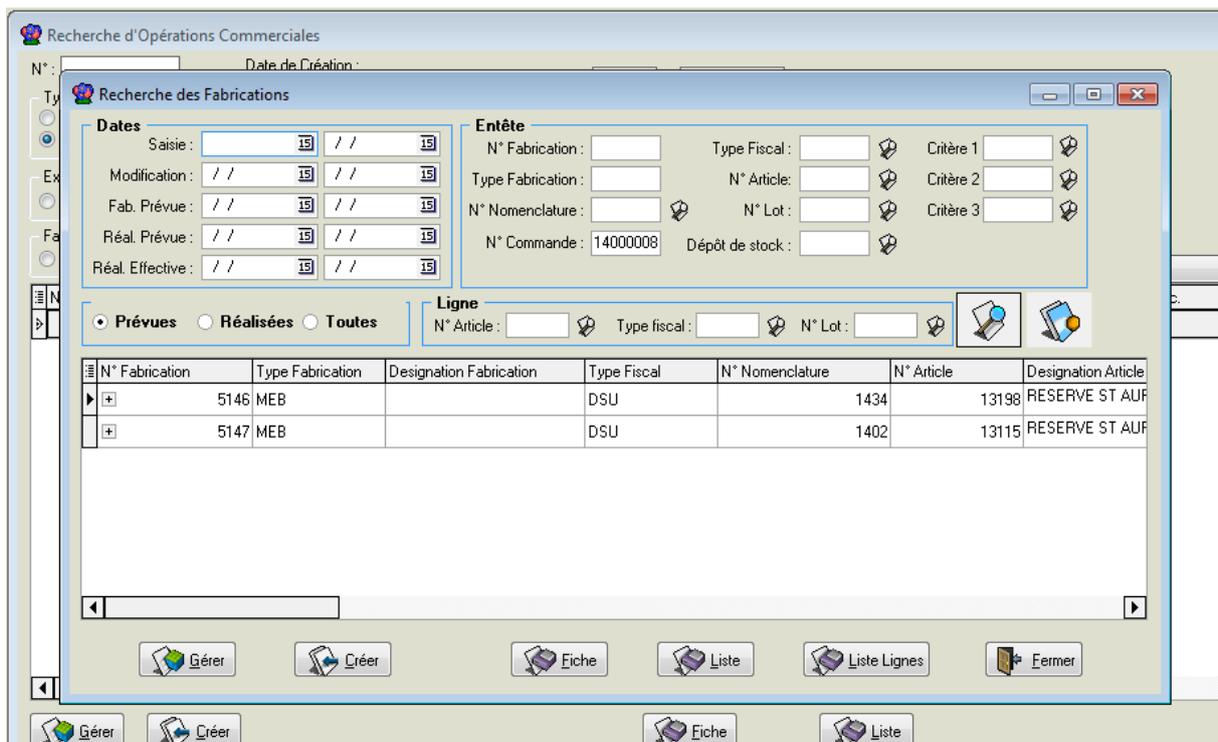


La première ligne n'a pas eu de changement de quantité alors que la seconde a nécessité une mise à jour de la quantité fabriquée.

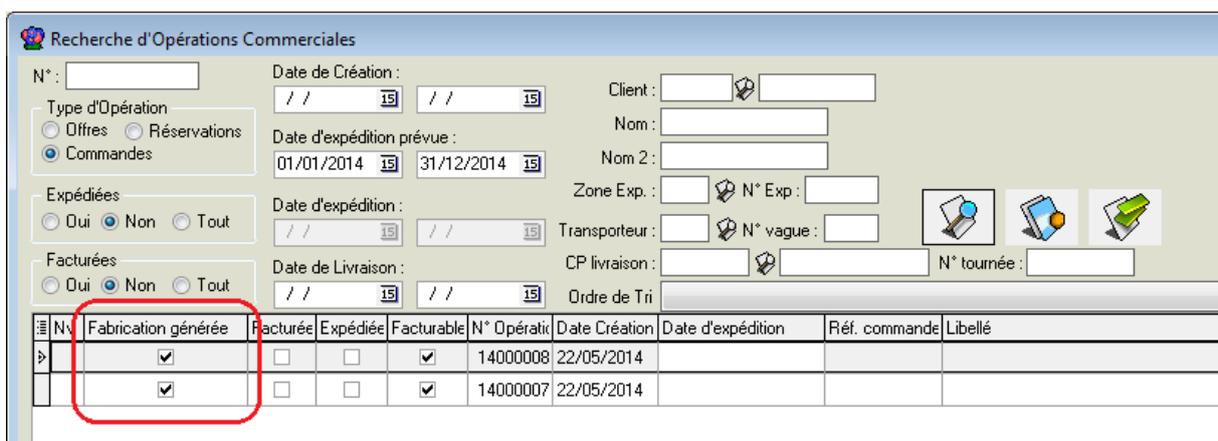
A la fin de la génération des fabrications, il est possible de les consulter directement :



En répondant « Oui » :



Après génération des fabrications, le pointeur indiquant que les fabrications ont été générées est positionné sur les commandes : rubrique de la table ORDERS nommée ORDFABRICATIONMADE.



Sur les lignes de commandes, le numéro de fabrication généré n'est pas visible mais peut être positionné sur des états : rubrique de la table ORDERLINE nommée ODLNOFABRICATION.

Sur les fabrications générées, on retrouve les informations de numéro de commande d'origine et le numéro de client concerné :

Gestion des Fabrications

N° : 5146 Article : 13198 RESERVE ST AURIOL BLANC OC Lot : 38438 Type Fiscal : DSU

Entête Lignes Documents

Type : MEB Bloc de texte

N° Commande : 14000008 N° Client : 3596 1902

N° Article : 13198 RESERVE ST AURIOL BLANC OC VIS 2012 0,75 L

Type fiscal : DSU Dépôt de stock : N° lot : 38438 L2014/05/19 DSU

N° Nomenclature : 1434 Générer Lignes

Qté Article Init. : 1 200.00 Emb. article : C06 Qté. Emb. Init. : 200.00

Qté Article Fab. : 1 200.00 Qté. par emballage : 6.00 Qté. Emb. Fab. : 200.00

Poids net : 1 476.000 Densité : 1.6400 Volume Fab. : 900.00

A des fins de traçabilité, une rubrique contenant le numéro de ligne de commande d'origine a été ajoutée dans l'entête de fabrication : rubrique de la table FABRICATION nommée FABNOORDERLINE.

## Règles de gestion diverses

Lors de la **duplication d'une commande**, la **génération d'un avoir automatique** ou la **saisie d'un avoir** à partir d'une commande, les lignes de commandes générées n'ont jamais de numéro de nomenclature renseigné. Ceci, même si les lignes de la commande d'origine avaient un numéro de nomenclature.

De même si l'on réalise des **copier-coller de lignes de commande**, le numéro de nomenclature n'est pas transmis. Il devra être affecté par la suite si nécessaire.

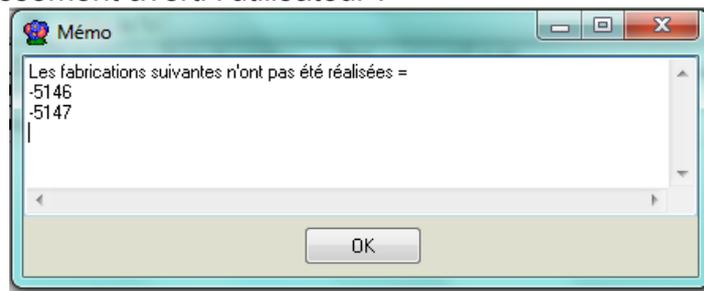
Le numéro de nomenclature sur une ligne de commande est modifiable tant que la fabrication concernant cette ligne n'a pas été générée. Après génération de la fabrication il n'est plus possible de modifier le numéro de nomenclature, sauf en supprimant la fabrication correspondante.

Si l'on **supprime une ligne de commande** ayant donné lieu à la génération d'une fabrication, la fabrication est supprimée elle aussi.

Si l'on **supprime une commande** dont certaines lignes on donné lieu à génération d'une ou plusieurs fabrications, ces fabrications sont supprimées.

Dans ces deux derniers cas de suppression, un message est affiché indiquant la liste des fabrications supprimées consécutivement à l'opération sur la commande.

Si l'on réalise l'enregistrement expédition d'une commande pour laquelle des fabrications ont été générées mais que celles-ci n'ont pas toutes été réalisées, un message d'avertissement averti l'utilisateur :



Si l'on **supprime une fabrication** qui a été générée à partir d'une ligne de commande, le numéro de fabrication est supprimé de la ligne de commande en question.